

# Me Hélène Sicard L. LL

Avocate

Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808

Montréal (Québec) H3B 3G1

Tél : 514 281-1720

Fax : 514 281-0678

[helenesicard@videotron.ca](mailto:helenesicard@videotron.ca)

Montréal, le 24 octobre 2011

Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

**Objet : Dossier R-3770 -2011,**  
Demande d'autorisation du *projet Lecture à distance* (LAD)  
**Demande de renseignements sur la pièce HQD-1, document 2.1,**

**sous pli confidentiel**

Chère consœur,

Par la présente UC désire adresser au Distributeur et à Accenture, des demandes de renseignements afin d'obtenir des précisions et clarifications relativement à des informations qui sont contenues à la pièce HQD-1 document 2.1, dont l'analyste Paul Paquin de UC a pris connaissance la semaine dernière. UC demande à la Régie de demander au Distributeur et/ou à Accenture de répondre à ces questions.

## **Préambule**

*Il est mentionné à l'étude de balisage effectuée par Accenture(HQD-1, document 2.1 que*

[REDACTED]

## **Questions**

a) Veuillez fournir [REDACTED] auxquels il est fait référence dans cette affirmation,

b) Veuillez fournir la liste des motifs [REDACTED]

c) Veuillez précisez l'impact économique [REDACTED]  
[REDACTED];

UC soumet que ce n'est que lors de la consultation des documents déposés confidentiellement qu'elle a pu prendre connaissance de cette situation qui touche à un sujet de haute importance pour les clients qu'elle représente. UC souligne également que bien qu'elle ait consulté les documents confidentiels dans les meilleurs délais, il lui était impossible de le faire et de présenter les demandes de renseignements ci-dessus mentionnées avant la date de dépôt des DDR tels que prévues au calendrier du présent dossier. UC soumet que ces demandes sont pertinentes et utiles et demande respectueusement à la Régie de demander au Distributeur directement ou par le biais d'Accenture d'y répondre le plus rapidement possible.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c. c. Paul Paquin (UC)  
France Latreille (UC)  
Me Tremblay (HQD)